
Séance du jeudi 02 novembre 2023

Date de la convocation : 26 octobre 2023

**Membres titulaires en
exercice : 59**

L'an deux mille vingt-trois et le deux novembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.

Présents : 38

**Présents non votants :
6**

Présents votants : Martine AUBRY, Eric BACHELEZ, Fabrice BARDOT, Christian BAZART, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Robert BRENEUR, Philippe BRISSE, Sophie CHARRIOT, Patrice CHARTON, Mathilde DECHEPPE, Hervé FABRE, Hervé GAND, Marie-Cécile GEORGE, Patrick GROSS, Jean-Marie HURAUT, Sylvine JOSSELIN, Dania KLEIN, Françoise KLEIN, Gérard L'HUILLIER, Raymond LECLERC, Lidwine LINARD, Maurice LOCARDEL, Séverine MACINOT, Pascal MENUSIER, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Michel MOREAU, Mireille MOREL, Marc NICOLAS, Sylvain OBARA, Laurent PALIN, Nathalie PHILIPPOT, Anne RAMAND, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Yannick SANGNIER, Christine POLMARD

Représentés : 5

Représentés : Jean-Louis ADRIAN représenté par Martine AUBRY, Cédric GARAT représenté par Josiane BIGUINET, Clarisse JACQUET représentée par Michel MOREAU, Marie-Pierre VERDUN représentée par Sophie CHARRIOT, Brigitte WEISSE représentée par Philippe BRISSE

Votants : 43

Excusés : Alain CHAUDRON, Sabrina DEJEAN, Frédéric ERNST, Vincent LOMBART, Pierre-Louis MOLITOR, Christian WEISS

Absents : Patrice ADAM, Sarah BAJOLOTT, Jean-Pol BUVIGNIER, Cyril CHARLES, Didier CHASSEIGNE, Patrice DEFOULLOY, Clément FEVEZ, Sylvain FOURES, David GABRIEL, Serge GAUGUIER, Raphael HUMBERT, Jean-Marc ILIC, Marie-Françoise KLEIN, Christophe LANG, Nicolas MAURER, Karine PATRIS, Patrick PERARD, Yannick PEZET, Céline PHILIPPOT, Yves PILLEMENT, Julien PINET, Dominique SCHERMANN, Régis SOLTISIAK, Angélique THILL, Francis WITZ

Secrétaire de séance : Dania KLEIN

**DE_2023_090 - Objet : Travaux de réhabilitation de la déchèterie de Vaubécourt -
Demande de subvention au Département de la Meuse**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'approbation des travaux de réhabilitation de la commission Environnement du 16/03/2023

Considérant la politique d'aides du département

La présidente rappelle qu'un premier dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Préfecture pour la réhabilitation de la déchèterie de Vaubécourt pour un montant de dépenses de 64 169.67 € HT en 2021. Au vu des études de maîtrise d'œuvre engagées, des travaux complémentaires sont nécessaires : la création d'un bassin de confinement des eaux en cas d'incendie, divers branchements électriques, la mise en place d'une vidéosurveillance, liaison d'une benne au quai, la création d'un local pour le réemploi ...

Ces postes de dépenses supplémentaires sont évalués à 292 011.76 € HT, ce qui conduit à une dépense globale estimée de 356 181.43 € HT.

Ces travaux ont pour objectif de sécuriser le site pour les usagers, le personnel, d'écartier tous les risques de pollution vers le milieu naturel et d'augmenter la part de déchets valorisés par le tri. Dans le cadre de ces aménagements, la Communauté de Communes sollicite une subvention complémentaire auprès du Département de la Meuse au titre de leur politique déchets.

Certaines dépenses ont déjà été réalisées comme l'achat d'un container maritime et sa rampe d'accès, d'une cuve à huile de 1000 litres pour un montant total de 11 130.76 € HT. Une subvention de 3 339.23 € HT au titre de la DETR a été accordée. De ce fait, ces dépenses ne sont plus éligibles à la présente demande de subvention auprès du département, elles n'apparaîtront pas dans le plan de financement provisoire proposé ci-dessous :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	%
Génie civil	63 641.44 €	DETR	15 911.67 €	5
Structures métalliques	34 507.00 €	Département	69 010.13 €	20
Fournitures et accessoires	43 231.50 €	Région	100 000.00 €	29
Confinement eaux polluées	79 104.30 €	Autofinancement	160 128.87 €	46
Réfection voirie	57 200.00 €			
Local réemploi	4 708.40 €			
Autres dépenses	62 658.03 €			
Branchements électriques				
Vidéosurveillance				
Signalétique et supports				
Stockage déchets				
TOTAL	345 050.67 €	TOTAL	345 050.67 €	100

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le nouveau plan de financement des travaux de réhabilitation de la déchèterie de Vaubécourt
- DE PRECISER que les dépenses sont inscrites au budget annexe des Ordures Ménagères Résiduelles de 2023
- DE S'ENGAGER à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- D'AUTORISER la Présidente à effectuer toutes les démarches nécessaires et de signer tous les documents liés à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Madame Martine AUBRY

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 19 décembre 2023 et publié ou notifié le 19 décembre 2023
--